



Fiche d'information à l'usage des patients bénéficiant d'une administration thérapeutique d'iode radioactif

Madame, Monsieur,

Vous allez bénéficier d'un traitement par iode radioactif pour votre maladie thyroïdienne. Ce traitement se fait en une seule prise (souvent par voie orale sous la forme d'une gélule unique, parfois par injection intraveineuse). Il est simple, indolore et nécessaire pour soigner au mieux votre maladie. Ses avantages sont considérables par rapport aux précautions décrites ci-dessous.

Ce traitement est formellement contre indiqué en cas de grossesse. En cas d'allaitement, celui-ci devra être définitivement arrêté.

Le traitement peut parfois entraîner une petite réaction inflammatoire ou gêne au niveau du cou. N'hésitez pas à prévenir le médecin si cette réaction devient gênante.

Pendant quelques jours, votre organisme gardera une partie de l'iode radioactif nécessaire à ce traitement. L'iode non fixé va s'éliminer naturellement de façon progressive dans les selles, la salive et surtout les urines.

Ceci explique qu'il vous est recommandé **de boire abondamment pendant les quelques jours** qui suivront le traitement (que vous soyez hospitalisé ou non) afin de faciliter l'élimination urinaire de l'iode radioactif. De plus, afin de diminuer l'irradiation des glandes salivaires, il est recommandé de sucer des bonbons acidulés ou de rajouter du jus de citron dans votre eau de boisson.

En raison de la présence de l'iode radioactif, vous risquez de soumettre votre entourage à une irradiation faible qui ne présente pas de danger, mais qui, étant inutile pour eux, justifie la mise en œuvre de mesures destinées à la diminuer.

Les principes très généraux pour diminuer cette irradiation sont **de limiter autant que raisonnablement possible la durée des contacts avec les autres personnes et de maintenir une distance d'1 à 2 mètres entre vous et vos proches.**

De ce fait nous vous conseillons quelques précautions à observer :

Vis à vis de votre entourage :

- de limiter le contact avec les enfants et les femmes enceintes ;
- de limiter le contact prolongé et intime avec votre conjoint (baisers, rapports sexuels) et de dormir seul si possible ;
- de limiter les déplacements en transport en commun lorsque la durée de trajet est de l'ordre de plusieurs heures.

Pour vous même :

- boire abondamment si possible de l'eau citronnée ;
- prendre une douche chaque jour et changer de slip ;
- uriner fréquemment, en position assise, et tirer deux fois la chasse d'eau ;
- utiliser les mouchoirs en papier jetable ;
- bien vous laver les mains après être passé aux toilettes ou avant de préparer un repas.

La durée pendant lesquelles ces mesures seront à respecter vous sera communiquée par le médecin nucléaire lors de l'administration thérapeutique et lors de votre sortie de l'hôpital, si vous êtes hospitalisé.